

**DIPLÔME PÉDAGOGIQUE WILLEMS®
POUR L'ÉDUCATION MUSICALE**

FICHE 2/2 - INFORMATIONS 2023/2024

INTRODUCTION

La saison 2023/2024 correspond à la 1^{ère} année de formation au **Diplôme Pédagogique Willems® pour l'Éducation Musicale**.

- Volume horaire :
- 80 h de cours répartis dans l'année scolaire
 - 1 h de bilan individuel
 - 8 h d'évaluations (7,5h écrites + 0,5h orales)
 - 20 h de stage (rencontre nationale)
- => soit un total de **109 heures de formation pour la 1^{ère} année**

CALENDRIER

Week-end formation 1	21-22 octobre 2023
Week-end formation 2	18-19 novembre 2023
Week-end formation 3	16-17 décembre 2023
Week-end formation 4	20-21 janvier 2024
Week-end formation 5	17-18 février 2024
Week-end formation 6	23-24 mars 2024
Week-end formation 7	27-28 avril 2024
Week-end formation 8 + Évaluations	25-26 mai 2024
Stage – Rencontre nationale	18-19-20-21 juillet 2024 (à confirmer d'ici fin 2023)

HORAIRES

- Pour les Week-ends de formation + Évaluations : 11 heures/WE
 - Samedi : 14h30-20h15 (5 heures de cours)
 - Dimanche : 9h-12h15 & 13h15-16h30 (6 heures de cours)
- Pour le Stage : *planning à confirmer d'ici fin 2023*

LIEU(X)

- Pour les Week-ends de formation + Évaluations :
 - École Willems® Ryméa / 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon
 - Maison St-Irénée – Petits Chanteurs de Lyon / 7 place Saint-Irénée – 69005 Lyon (site secondaire)
- Pour le Stage : Barcelone (Espagne) – *lieu à confirmer d'ici fin 2023*

FORMATEUR(S)

Les cours, sous la conduite du Responsable des formations de la FIW, sont encadrés par des formateurs titulaires du Diplôme Professionnel Didactique Willems®.

Formateurs intervenants : [Béatrice CHAPUIS-WESTPHAL](#) / [Lucia PEREZ-PELAEZ](#)

FRAIS D'INSCRIPTION (hors transport, hébergement et repas)

• **Tarification** / Pour les prises en charge Employeur-OPCO (Afdas, Uniformation, Opcalia...), contacter le secrétariat de la FIW pour la constitution du dossier / Les stagiaires exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que Membres Associés bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

Formation DPWEM / Module DPW-EM1 / 2023-2024	Particulier	Employeur/OPCO
Frais pédagogiques - cours + bilan individuel + évaluations + stage	1.480 €	2.070 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Total	1.530 €	2.120 €
+ Adhésion FIW 2024 à la charge du stagiaire : 20€ (15€ pour les étudiants sur présentation de justificatif)		

• **Règlement** : Le règlement peut être effectué en 1, 5 ou 10 fois maximum selon l'échéancier précisé sur le formulaire d'inscription. En cas de non-respect de cet engagement, la FIW se réserve le droit de demander le versement du solde, sans délai.

Pour les conditions d'annulation/engagement des stagiaires, consulter la *Fiche 1/2 – Présentation*

• Modes de paiement

1. En espèces
2. Par chèque bancaire FR (à l'ordre de la Fédération Internationale Willems®)
3. Par virement bancaire Banque Postale : IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810 / BIC : PSSTFRPPLYO
4. Par virement bancaire PayPal (si virement bancaire Banque Postale impossible) : https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr_FR

INSCRIPTION(S) & RENSEIGNEMENT(S)

• **Inscription(s)** : Le formulaire d'inscription est à compléter, signer et retourner par mail : contact@fi-willems.org ou par voie postale : Fédération Internationale Willems® - 46 rue Bugeaud - 69006 Lyon (FR)

• **Renseignement(s)** : Téléphone : +33 (0)6.18.16.54.38 (permanence du secrétariat FIW : lundi-mardi > 9h-17h & jeudi-vendredi > 9h-16h) / Mail : contact@fi-willems.org / Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767 / APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 69 12756 69 auprès du Préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)